

ASSEMBLÉE NATIONALE
28 mai 2018

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 904)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1399

présenté par
Mme Elimas, rapporteure

ARTICLE 43

À la première phrase de l'alinéa 7, supprimer les mots :

« des conséquences ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.